

FONDATION



MILLIONS
D'Amis

reconnue d'utilité publique

Sauvetage dans un élevage fournissant les animaleries : la vidéo de l'horreur !

Paris, le 1^{er} février 2019



sauvetage

Le 28 décembre 2018, la Fondation 30 Millions d'Amis organisait un sauvetage exceptionnel de plus de 5700 NAC* dans un élevage de Haute-Loire. La vidéo intégrale de l'intervention révèle toute l'horreur de la production d'animaux destinés aux animaleries.

450 lapins, 650 cochons d'Inde, 300 gerbilles, 40 octodons (ou dègues du Chili), des centaines de souris et de rats... 5719 animaux au total entassés dans des cages sordides. C'est dans ce contexte que la Fondation 30 Millions d'Amis a organisé une opération de grande envergure pour les sauver.

La [vidéo intégrale de cette intervention](#), rendue publique ce 1^{er} février par la Fondation 30 Millions d'Amis, dévoile toute l'horreur des « élevages-usines » qui fournissent les animaleries. Le long d'interminables allées, plusieurs milliers d'individus sont entassés dans des cages exiguës, se reproduisant à un rythme effréné. Nombreux sont ceux qui sont blessés, mutilés, croupissant à même le sol grillagé de leurs cages. Dans des congélateurs s'amoncellent des cadavres de rongeurs par paquets entiers.

L'EUTHANASIE évitée GRÂCE à une MOBILISATION EXCEPTIONNELLE !

La Fondation 30 Millions d'Amis condamne régulièrement ces établissements qui traitent les animaux comme de simples marchandises et font de la surproduction au nom du profit et d'une popularité qui ne cesse de croître auprès du public. Plus de 3 millions de petits mammifères (lapins, furets et rongeurs) vivent aujourd'hui dans les foyers français.

Reha Hutin, présidente de la Fondation 30 Millions d'Amis, demande aux pouvoirs publics de prendre de véritables mesures contre ces « élevages-usines ». Elle rappelle également qu'« adopter ces animaux dans un refuge plutôt que d'en acheter dans une animalerie éviterait d'encourager ces élevages sordides ».

Mis en examen et placé en détention provisoire pour des faits sans lien avec son activité professionnelle, l'éleveur qui revendait ses animaux aux animaleries a dû cesser son activité. Grâce à l'intervention de la Fondation 30 Millions d'Amis épaulée par de nombreuses associations de protection animale, la totalité des animaux a pu être sauvée et échapper à l'euthanasie. Une prouesse ! Placés dans des refuges ou en famille d'accueil, ils vont maintenant pouvoir se remettre de leur calvaire.

*Nouveaux animaux de compagnie



Contact médias :

Christel Petit - 06 14 43 11 72 – christel.petit@allegria.fr

FONDATION 30 MILLIONS D'Amis

reconnue d'utilité publique par décret du 23 mars 1995

75402 Paris Cedex 08 - tel : 01 56 59 04 44

30millionsdamis.fr